



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 29185

## Texte de la question

M. Alfred Trassy-Paillogues attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les inquiétudes des infirmiers concernant le projet de loi «patient, territoire et santé». Ce dernier envisage en effet «la perte d'importance du décret d'actes», qui encadre et régleme les conditions d'exercice du métier, pour lui substituer une logique de missions. Or, pour les professionnels, c'est justement la notion d'actes techniques qui les protège de la pratique illégale et garantit au patient de recevoir des soins de qualité. La constitution du Conseil national de l'ordre des infirmiers devant intervenir en novembre prochain, ils souhaiteraient donc qu'aucune décision modificative quant aux modalités d'exercice de la profession ne soit prise avant. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement à ce propos.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29185

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 août 2008, page 6695

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)